

INFORMATION PRATIQUE

La norme NF EN 206/CN

Elle définit les exigences applicables aux constituants du béton, aux propriétés du béton frais et durci et à leurs contrôles.

La classe d'exposition

Le prescripteur définit la classe d'exposition en fonction des actions dues à l'environnement.

X0 aucun risque de corrosion ni d'attaque XCi Carbonatation : corrosion armatures

XFi Froid : gel dégel avec ou sans agent de déverglaçage

XSi Sels marins : corrosion armatures XDi Sels divers : corrosion armatures

XAi Attaques chimiques

i indique le niveau type d'agression

La classe de résistance à la compression

La norme NF EN 206/CN fixe des résistances minimales à garantir pour chacune des classes d'exposition. Elle est exprimée en N/mm² sur cylindre pour la 1ère valeur ou sur cube pour la 2ème valeur (exemple C30/37).

La dimension maximale des granulats

Elle est exprimée à partir de la dimension nominale supérieure du plus gros granulat effectivement présent dans le béton (D_{max})

La classe de consistance

Elle est mesurée à l'aide du cône d'Abrams.

La consistance est exprimée par la valeur de l'affaissement en mm ou par la classe S1 à S5 de consistance.

Syndicat de spécialité de la FNTP

Pour les bétons de voirie les classes varient de S1 à S3 (affaissement de 10 à 150 mm).

La classe de teneur en chlorures

Le dosage minimal en ciment

Il est fonction de la classe d'exposition.

On distingue:

- Le Béton à Propriétés Spécifiées (BPS), dont le producteur garantit les performances;
- Le Béton à Composition Prescrite (BCP), BCP résultant d'une "étude" avec une composition détaillée établie par le "prescripteur", dont le producteur garantit la composition.